

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**274**

**DT3**

Projet de construction de l'usine AP50 du complexe  
Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

**6211-19-018**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ANNE-MARIE PARENT, présidente  
M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
DE L'USINE AP50 DU COMPLEXE JONQUIÈRE À SAGUENAY  
PAR RIO TINTO ALCAN**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 3**

---

Séance tenue le 16 novembre 2010 à 19h 00  
Holiday Inn Saguenay  
Salle Chomina  
2675, boulevard du Royaume  
Saguenay

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2010

SÉANCE DE LA SOIRÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS ..... 1

QUESTIONS DE LA COMMISSION ..... 3

MOT DE LA FIN ..... 10



**SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2010  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
DÉPÔT DE DOCUMENTS**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette troisième séance de l'audience publique sur le projet de construction de l'usine AP50 du Complexe Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

10

Avant de laisser la parole aux participants, je vais vérifier si le promoteur a déposé de nouveaux documents depuis la dernière séance. Madame Castonguay!

15

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

Alors madame la Présidente, nous avons déposé à la Commission les six (6) documents que nous avons projetés pendant la session de cet après-midi.

20

En ce qui concerne l'entente, nous n'avons pas eu le temps de préparer les documents sur l'heure du repas, donc nous la déposerons demain.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

25

Je vous remercie.

Du côté des personnes-ressources, avez-vous des documents qui ont été déposés ou souhaitez-vous en déposer?

30

**PAR Mme RENÉE LOISELLE:**

Madame la Présidente, on a présenté sous format électronique trois (3) des présentations qui ont été faites cet après-midi.

35

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je vous remercie.

40

Docteur Larouche, est-ce que vous aviez des documents qui ont été déposés depuis avant le souper?

**PAR M. LÉON LAROUCHE:**

Non, on n'a pas déposé d'autres documents depuis l'après-midi.

45 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord, je vous remercie.

50 Alors le registre est maintenant ouvert et vous pouvez dès maintenant vous y inscrire pour venir poser vos questions.

Si vous avez l'intention de présenter un mémoire, veuillez aussi en faire part à madame Marie-Josée Méthot, coordonnatrice de la Commission d'enquête qui est à la table en arrière.

55 Et avant d'appeler un intervenant, s'il y en aura un, je tiens à vous rappeler les règles de procédure en audience publique.

Je demande aux participants d'éviter les préambules dans leurs questions. Deux (2) questions par intervention sont permises et ce sans sous-question.

60 Par ailleurs, vous pouvez vous réinscrire au registre pour d'autres questions relatives au projet.

Toutes les questions et réponses me sont directement adressées.

65 Enfin, je vous rappelle qu'aucune manifestation, remarques désobligeantes, propos diffamatoires ou attitudes méprisantes ne seront tolérés dans la salle et ce, afin d'assurer un débat serein et respectueux.

70 Je n'ai pas de nom au registre, je vais vérifier à l'arrière, il y a pas rien, bon, parfait.

La Commission a encore quelques questions à adresser au promoteur et aux personnes-ressources. Alors nous allons évacuer ces questions-là.

75 Entre-temps, s'il y a d'autres personnes qui ont des questions, n'hésitez pas à vous enregistrer, puisque c'est notre dernière séance ce soir.

Et s'il y a rien d'autre par la suite, nous allons terminer cette première séance.

80 Alors je vais commencer par mon collègue, monsieur Labrie.

## QUESTIONS DE LA COMMISSION

**PAR LE COMMISSAIRE:**

85 Une question à madame Castonguay!

Dans le Projet de règlement sur l'assainissement de l'air, une série de cuves est définie comme un ensemble de cuves d'une aluminerie reliées électriquement en série entre elles. Pour le projet AP50, combien de cuves y a-t-il dans une série de cuves?

90

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

Alors dans notre projet, monsieur le Commissaire, nous avons une série de cuves qui comprendra un total de deux cent soixante-douze (272) cuves au terme du projet.

95

Une série étant constituée de deux (2) bâtiments parallèles, c'est ce qu'on appelle une série.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

100 OK.

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

105 Donc les deux cent soixante-douze (272) cuves sont réparties dans les deux (2) bâtiments parallèles.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

110 On serait porté à croire qu'il y a au moins deux (2) séries, mais c'est la même série dans deux (2) bâtiments séparés.

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

115 Exact. Toutes les alumineries sont conçues de cette façon.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

120 Merci. Il a été mentionné que dans le cadre de l'attribution d'un bloc supplémentaire d'électricité que vous aviez besoin d'analyser la capacité d'interconnexion des réseaux.

Je voudrais savoir s'il y a des conditions d'interconnexion qui pourraient compromettre la réalisation du projet AP50?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

125

Pas du tout, monsieur le Commissaire.

130

Alors il existe déjà des interconnexions entre le réseau d'Hydro-Québec et celui de Rio Tinto Alcan, puisque Rio Tinto Alcan et Hydro-Québec font des échanges sur leur réseau. Donc Hydro-Québec alimente notre usine de Shawinigan et en échange, Rio Tinto Alcan alimente quelques industries au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout ça dans le but de diminuer les distances de transport et les pertes d'énergie.

135

Donc les interconnexions existent déjà. Une de ces interconnexions, soit celle du Saguenay, devra être modifiée pour qu'Hydro-Québec soit en mesure d'acheminer l'énergie supplémentaire contractuelle à Rio Tinto Alcan dans toutes les conditions.

140

Donc les discussions sont déjà amorcées depuis quelque temps avec Hydro-Québec, et on travaille en collaboration avec eux pour identifier le meilleur scénario.

Et la réalisation de ce projet dont Hydro-Québec sera le promoteur, évidemment, fait partie des échéanciers, est sur le chemin critique, si vous voulez, de la planification du projet AP50.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

145

Est-ce que vous vous êtes entendus sur un bloc d'électricité avec Hydro-Québec?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

150

Alors en 2006, au moment où Rio Tinto Alcan a annoncé son intention d'augmenter sa capacité de production au Saguenay-Lac-Saint-Jean de quatre cent mille tonnes (400 000 t), le gouvernement du Québec a consenti à Rio Tinto Alcan un bloc additionnel d'énergie de deux cent vingt-cinq mégawatts (225 MW), pour répondre aux besoins de ce programme d'investissement.

155

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci. Moi, j'avais une dernière question dans mon cas!

160

Vous parlez du maintien de sept cent quarante (740) emplois, c'est bien le cas, avec le projet?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

C'est exact, monsieur le Commissaire.

165 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Est-ce que ça fait référence à des emplois de moins que la situation actuelle?

Si vous maintenez les emplois, est-ce qu'il y a des emplois perdus avec AP50?

170 **PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

175 Alors il faut se rappeler, comme je l'ai mentionné un petit peu plus tôt aujourd'hui, qu'en 2004, lorsque nous avons fermé notre usine Söderberg à Jonquière, il n'y avait pas de futur pour le Complexe Jonquière, puisque ce qui reste aujourd'hui de l'usine Arvida, soit le centre d'électrolyse ouest est appelé à fermer au cours des prochaines années.

Donc en ce sens, le projet AP50 permet de maintenir les emplois.

180 Maintenant, si vous voulez avoir plus de détails sur le bilan des emplois au niveau du Complexe Jonquière, je pourrais demander à monsieur Richard Guay, notre directeur des relations industrielles, de venir vous donner plus de détails à ce sujet-là.

185 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui, s'il vous plaît.

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

190 Alors madame la Présidente, avec votre permission, nous aimerions projeter un tableau qui montre l'évolution des emplois pour mieux permettre de suivre les explications de monsieur Guay.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

195 C'est bien.

**PAR M. RICHARD GUAY:**

200 Madame la Présidente, monsieur le Commissaire! Comme Lise le mentionnait tout à l'heure, il faut partir de 2004, c'est-à-dire avant la négociation de 2006.

En 2004, il y avait pas de futur au Complexe Jonquière. Donc ce qu'on a fait, on est parti de la base sur le tableau de 2005 qui est l'année de référence qu'on a prise pour situer le niveau d'emploi sans futur, je dirais, pour le Complexe Jonquière.

205            Donc vous voyez ici les employés Rio Tinto Alcan, les employés sous-traitants ou de firmes externes et le total.

210            Donc en 2005, avant l'introduction du nouveau modèle d'affaires, madame Castonguay a fait référence quelques fois durant ses interventions au nouveau modèle d'affaires, donc avant la négociation de 2006, il y avait un total de deux mille cent soixante-huit (2168) emplois au Complexe Jonquière mais sans perspective de futur.

215            Après la fermeture, je dirais après la négociation, s'il y avait pas de nouveau modèle d'affaires, ce chiffre-là de deux mille cent soixante-huit (2168) emplois pouvait être réduit à cinq cent soixante (560) emplois. Donc sans rien faire, en n'adressant pas le futur, on réduit à cinq cent soixante (560) emplois. Deux cent quatre-vingts (280) emplois de sous-traitants, pour un total de huit cent quarante (840).

220            Le projet AP50 complété, donc après la négociation, avec l'introduction d'un nouveau modèle d'affaires, donc en attirant des investissements majeurs pour le Complexe Jonquière, on se retrouve avec un total de cinq cent quatre-vingts (580) emplois Rio Tinto Alcan, cent vingt (120) sous-traitants, pour un total de sept cents (700).

225            Au terme du projet au complet, donc de l'ensemble des phases, on devrait se retrouver avec mille cent quarante (1140) emplois Rio Tinto Alcan, quatre cents (400) sous-traitants, pour un total de quinze cent quarante (1540) emplois.

230            Donc si on part de la base où il y avait pas de futur pour le Complexe Jonquière, oui effectivement, il y a une réduction dans l'emploi, si on compare le deux mille cent soixante-huit (2168) au mille cinq cent quarante (1540).

235            Mais si on regarde avec la fermeture du Complexe Jonquière ou d'une partie du Complexe Jonquière, quand on regarde le huit cent quarante (840), c'est des parties du Complexe Jonquière qui demeurent comme le centre de production de cathodes, le four de cuisson, l'usine de traitement de la brasque, Vaudreuil. Donc ça, c'est ce qui restait sur le Complexe Jonquière.

              Avec un futur, on se retrouve avec mille cinq cent quarante (1540) emplois. Donc c'est le gain net ou les emplois préservés sur le Complexe Jonquière.



240 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord, je vous remercie.

245 Les employés de sous-traitants, ils proviennent, est-ce que c'est des gens d'Arvida ou est-ce qu'ils viennent de l'extérieur?

**PAR M. RICHARD GUAY:**

250 Les employés de sous-traitants proviennent majoritairement, je dirais en grande majorité, de la région. Donc c'est des gens qui proviennent du Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'employeurs de firmes externes qui sont régionales pour la plupart.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

255 Est-ce que vous avez une politique d'engagement ou de donner prioritairement les contrats à des entreprises régionales pour favoriser l'économie régionale?

**PAR M. RICHARD GUAY:**

260 Effectivement, on essaie de prioriser le plus possible des entreprises régionales, parce qu'il y a une question d'expertise aussi. On veut essayer de maintenir l'expertise dans nos installations, et on essaie de bâtir cette expertise-là dans nos installations avec des entreprises de la région.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

265 Merci. Monsieur Labrie, est-ce que vous avez une autre question?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

270 Peut-être que vous avez déjà répondu en partie, mais j'aimerais avoir une réponse plus claire.

275 Est-ce que le projet Alma II peut être une solution de rechange à la réalisation de la Phase III de AP50?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

Alors monsieur le Commissaire, Rio Tinto Alcan s'assure de maintenir un portefeuille de projets de croissance pour assurer ses augmentations de capacité dans le futur.

280 Et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous nous sommes aussi engagés, nous nous sommes  
fixé l'objectif d'augmenter notre capacité de production dans la région d'au moins quatre cent mille  
tonnes (400 000 t) par année d'ici 2018.

285 Donc pour atteindre ces objectifs, nous avons présentement quatre (4) projets, soit l'usine  
pilote AP50 qui est déjà en construction, nous avons la Phase II du projet AP50, de même que la  
Phase III, et le projet Alma II.

290 Donc tous ces projets sont des projets intéressants chez Rio Tinto Alcan sur lesquels nous  
travaillons dans l'objectif éventuel de les réaliser.

295 Toutefois, pour rencontrer l'objectif annoncé en 2006 d'ajouter au moins quatre cent mille  
tonnes (400 000 t) de production au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les trois (3) phases du projet AP50  
pourraient nous permettre de rencontrer cet objectif, comme la réalisation de la Phase I et la Phase  
II du projet AP50 et du projet Alma II pourrait aussi nous permettre de rencontrer cet objectif.

300 Mais pour Rio Tinto Alcan, l'ensemble de ces projets sont des projets intéressants pour  
assurer notre croissance sur lesquels nous travaillons activement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

305 Mais il y en a pas un qui est priorisé par rapport à l'autre au cas où le marché soit pas aussi  
prometteur?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

310 Aujourd'hui, la séquence de réalisation de ces projets n'est pas déterminée.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

315 Merci. L'usine Vaudreuil utilise maintenant de l'huile lourde à un point cinq pour cent (1,5 %) de soufre dans ses chaudières, est-ce qu'il a été envisagé ou qu'est-ce que ça impliquerait de les convertir au gaz naturel?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

Alors monsieur le Commissaire, l'ensemble des installations de l'usine Vaudreuil qui utilisent des combustibles, soit les six (6) chaudières et les deux (2) fours de calcination, sont déjà à biénergie. Donc elles utilisent soit du mazout, soit du gaz naturel.

320 Maintenant, le combustible est une partie importante des coûts d'opération de l'usine Vaudreuil, et cette usine a des grands enjeux de compétitivité. Donc le fait de pouvoir utiliser un combustible ou l'autre permet à l'usine Vaudreuil de pouvoir maintenir sa compétitivité dans le marché de production de l'alumine, en fonction des prix des combustibles, soit le mazout ou le gaz naturel.

325 Donc si on regarde l'historique des dernières années, il y a des années, comme par exemple l'année 2009 où l'usine Vaudreuil a utilisé majoritairement du gaz naturel.

330 Par contre, si on retourne quelques années en arrière, on pouvait avoir une consommation qui était environ moitié mazout moitié gaz naturel, et les décisions sont toujours prises en fonction des prix du carburant.

335 Maintenant, dans l'étude d'impact, comme pour se conformer à la directive du ministère, nous devons simuler les pires cas, nous avons assumé que l'usine Vaudreuil opérait en tout temps au mazout, le mazout contenant un point cinq pour cent (1,5 %) de soufre qui est la limite qui est prévue dans la réglementation future en ce qui concerne la teneur en soufre du mazout.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

340 Donc est-ce que vous prenez en considération la problématique de l'anhydride sulfureux quand vous déterminez un choix de combustible ou c'est simplement la question économique ou surtout la question économique?

**PAR Mme LISE CASTONGUAY:**

345 En ce qui concerne l'usine Vaudreuil, le choix du combustible est dicté par les enjeux de compétitivité de l'usine.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

350 Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

355 Est-ce qu'il y a d'autres questions du public? Non.

---

360

**MOT DE LA FIN**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors je déclare le registre fermé.

365

Ceci clôt officiellement la première partie de l'audience publique.

Je vous rappelle que la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions sur le projet se tiendra ici même à compter de lundi le 13 décembre à sept heures (7 h) du soir.

370

Je souligne aussi l'importance de manifester votre intention de déposer et de présenter un mémoire écrit ou une opinion verbale auprès de madame Marie-Josée Méthot, la coordonnatrice de la présente Commission, au plus tard le 29 novembre prochain.

375

L'objectif de cette démarche vise à préparer l'horaire et la logistique de la deuxième partie de l'audience publique, afin que vous puissiez présenter votre mémoire dans un horaire prescrit.

Pour nous permettre de prendre connaissance de votre mémoire et de bien comprendre votre opinion, je souhaite que vous transmettiez votre mémoire au secrétariat de la Commission d'enquête au plus tard jeudi le 9 décembre.

380

Pour vous aider à préparer votre mémoire, le BAPE a produit un guide d'information sur la préparation de mémoire lequel guide est disponible à l'arrière de la salle, ainsi que sur le site Web du BAPE.

385

Certaines informations complémentaires sont attendues pour répondre à des questions, alors la Commission compte les recevoir au plus tard dans les quarante-huit (48) heures. Ces renseignements seront aussitôt rendus publics, afin qu'ils soient utiles à la préparation des mémoires et à l'expression des opinions des participants au moment de la deuxième partie de l'audience.

390

Entre-temps, la Commission poursuit ses travaux. Elle consent à recevoir jusqu'au lundi 22 novembre inclusivement les questions provenant tant des personnes qui n'ont pu assister aux séances que des participants.

395

Il appartient à la Commission d'enquête d'apprécier l'intérêt qu'elles présentent pour ses travaux et de déterminer si les informations déjà fournies suffisent pour y répondre. Dans ce cas

400 également, la Commission compte recevoir les renseignements demandés dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures.

405 Les questions et réponses ainsi que les nouveaux documents obtenus seront déposés officiellement et rendus publics. Ils deviendront accessibles dans les centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et également sur le site Web du BAPE.

410 En deuxième partie de l'audience, la disposition de la salle sera différente. Seule la table des participants et celle de la Commission demeurent en place. Le promoteur et les personnes-ressources qui souhaitent être présents seront les bienvenus; toutefois, ils ne seront plus appelés à intervenir devant la présente Commission.

415 Cette deuxième partie est exclusivement consacrée à la présentation des opinions des citoyens, des groupes, des municipalités et des organismes municipaux ou paramunicipaux sur le sujet et sur ses répercussions.

420 Je vous accorderai quinze (15) minutes de présentation. Il va de soi que mon collègue Donald Labrie et moi pourrions échanger avec vous pour préciser et éclaircir certains points de votre opinion. Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leur présentation devant la Commission.

425 Je veux vous rappeler, pour ceux qui se sont inscrits pour la visite du site du projet demain, que le départ se fera à l'entrée de l'hôtel à neuf heures (9 h) du matin.

430 Pour terminer, je remercie la porte-parole du promoteur, madame Castonguay, et son équipe, de même que les personnes-ressources pour toute l'information fournie au cours de cette première partie de l'audience publique.

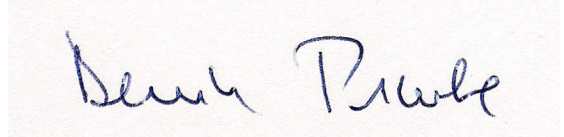
435 Merci aux participants d'avoir questionné ce projet, ce qui nous a permis d'approfondir ses différentes facettes.

440 Enfin, je remercie les gens à la technique, Daniel Buisson et Martin Lajoie, ainsi que Pierre Dufour, la sténotypiste Denise Proulx, de même que l'équipe de la Commission d'enquête, Marie-Josée Méthot, Guy Fortin, Catherine Plasse, Karine Lavoie et Evelyn Doucet et bien sûr, ainsi que mon collègue Donald Labrie.

445 Merci encore de votre participation à cette première partie de l'audience publique et bonne fin de soirée.

440

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink. The signature is written in a cursive style and reads "Denise Proulx".

DENISE PROULX, s.o.

445